

EN DETTE... PAR RAPPORT À QUI ?

Penser autrement pour décider autrement

Vivian Labrie

Table ronde sur le Fonds des générations
Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette
Montréal, les 27 et 28 avril 2007



Bonjour ! C'est à titre de citoyenne que je m'adresse à vous aujourd'hui, étant dans une année sabbatique qui me met en retrait des fonctions de porte-parole que j'ai exercées de 1998 à 2006 au Collectif pour un Québec sans pauvreté.

J'étais toutefois au Collectif l'an dernier quand on a annoncé la mise en place du Fonds des générations lors du discours du budget 2006-2007. Il se trouve qu'au Collectif, nous avons suivi attentivement chaque budget public depuis 1998 en cumulant soigneusement nos compilations d'année en année. C'est de cette expérience que j'ai tiré les réflexions qui suivent.

Je vous propose de nous extraire de l'axe «pour ou contre» du panel pour poser une question plus large : **pourquoi laisser mobiliser notre attention sur le Fonds des générations ? que vient-il faire dans le paysage des finances publiques du Québec de 2006-2007 ?**

J'ai une réponse courte et une plus détaillée.

Voici ma réponse courte. Nous pourrions réfléchir sur la dette publique et sur la pertinence d'un Fonds comme celui-ci en tant que moyen de la rembourser si le problème était bien posé. Ce qui n'est pas le cas à mon avis. Alors ça ne sert à rien d'en parler tant qu'on ne pose pas bien le problème.

Pour bien poser le problème à mon sens, il faudrait plutôt se demander : que voulons-nous faire ensemble comme population en mettant en commun des moyens d'agir à travers les finances publiques ? Et ça supposerait de se demander : quels sont les défis qui se présentent à l'humanité et à notre société pour le prochain siècle et en quoi viennent-ils moduler notre réponse et les choix que nous faisons dans la manière d'élaborer et suivre les budgets publics sur toutes leurs colonnes et toutes leurs lignes (revenus, dépenses, soldes, avoirs et dettes cumulés) ? Ça, ça aurait été une question intéressante à aborder dans un forum comme aujourd'hui.

Et avant d'aller vers une réponse plus détaillée, voici deux déclencheurs pour se mettre dans cet état d'esprit différent.

Premièrement, l'Alberta n'a pas de dette dans ses finances publiques et cette province a même depuis assez longtemps un Fonds du patrimoine créé à partir des ressources pétrolières. Elle cause par ailleurs un énorme déficit écologique qui n'est pas comptabilisé et qui fait partie de ce qui met l'humanité en danger en modifiant l'équilibre viable de la planète pour notre espèce. Qui peut affirmer que les sables bitumineux de cette zone de la planète Terre qui s'appelle l'Alberta n'appartiennent qu'à ceux qui sont là pour les extraire et les changer en pétrole ? Cette extraction est un emprunt à une Terre qui appartient à tout le monde. L'Alberta a une dette verte. Et en même temps qu'une bonne partie de sa population s'enrichit par le pétrole, ses citoyenNes les plus pauvres sont très pauvres, attaqués et mal protégés par des lois qui ont diminué le soutien public aux personnes. Elle a aussi une dette sociale. Ces deux dettes sont invisibles dans les chiffres, dont le PIB, avec lesquels on discute de la dette. En fait plus le PIB augmente en Alberta, plus on peut supposer que ces dettes augmentent, pendant qu'on fait de l'argent sur une exploitation qui rend la planète malade et une partie de la population découverte.

Deuxièmement, quelqu'un a dit dans la séance d'ouverture de cette rencontre : «comment pourrions-nous payer plus d'impôts ?» Et pourtant qui arrêterait de consommer du pétrole si le prix à la pompe augmentait demain de 10 ou 20 cents le litre au nom d'une guerre, d'une catastrophe ou de ce qu'on veut ? Et pourtant en suite de cette augmentation et de celles qui suivraient, on pourrait réaliser comme il y a quelques années que les pétrolières ont fait des profits records à la fin de l'année, des profits plus élevés que toute hausse d'impôts à laquelle on aurait imaginé résister.

Voici maintenant une réponse un peu plus longue.

Qu'est-ce qu'a été l'annonce du Fonds des générations dans le budget 2006-2007 ?

1. Une vaste opération de marketing.
2. La mise en œuvre de la proposition du Manifeste des Lucides.

3. Une nouvelle étape dans l'ajustement des finances publiques québécoises au modèle émergent de concentration de la richesse.

Reprenons ça point par point.

1. L'opération de marketing. Si on regarde à rebours l'arrivée de ce Fonds sur la scène publique, on aperçoit un build-up de quelques mois qui met le paiement de la dette publique en vedette. Au jour J, on annonce à grands coups d'explications techniques l'institution du Fonds des générations comme mécanisme démontrant une capacité de la payer à long terme. La mise en place de ce Fonds est saluée comme la mesure qui fera passer le budget 2006-2007 à l'histoire. C'est la couche la plus visible, celle qui se mérite un cahier spécial dans la documentation budgétaire. Ce faisant, cette opération

- ✓ détourne l'attention de la promesse de baisses d'impôt que le gouvernement Charest version 2003 ne peut pas tenir (et qui ne sont certainement pas une bonne idée),
- ✓ lève de nouveaux revenus qui serviront à jouer à l'argent pour payer la dette en misant sur les rendements, meilleurs que les taux d'intérêt du service de la dette, qui pourraient être obtenus par la Caisse de dépôt et de placement à qui les fonds seront confiés,
- ✓ et réussit à le faire en harnachant comme source de revenu des redevances sur l'eau qui rejoignent les préoccupations vertes, en jouant sur les peurs liées à l'avenir et en recanalissant les préoccupations sociales sur l'équité intergénérationnelle qui veulent qu'on laisse une société en bon état aux générations futures.

2. La mise en œuvre de la proposition des lucides. Bien plus qu'un budget libéral, le budget 2006-2007 aura été **le budget des «lucides»** et ainsi, **un budget trans-partisan** qui aurait très bien pu être le fait d'un des autres partis de l'Opposition, même s'ils l'ont bien sûr critiqué le jour du budget.

Les premiers mots du *Discours du budget 2006-2007* sont pratiquement ceux du *Manifeste des lucides*

Les premiers mots du Discours du budget 2006-2007	Les premiers mots du Manifeste des lucides
«Depuis trois ans, notre gouvernement s'est appliqué à moderniser le Québec. Le Québec est aujourd'hui en meilleure position pour relever le défi des finances publiques et faire face au vieillissement de la population. L'économie du Québec est également mieux positionnée pour soutenir la concurrence accrue des pays émergents.»	«Alors que notre avenir est menacé par le déclin démographique et la concurrence mondiale, le Québec ne peut se permettre d'être la république du statu quo»

Les solutions préconisées y empruntent aussi, dont celle de s'attaquer à la dette. Le gouvernement du Québec a agi à mon avis tout simplement comme metteur en scène d'une idéologie mondiale dominante. Celle-ci a trouvé preneurEs et porteurEs dans la société québécoise tout comme dans les trois partis qui siègent à l'Assemblée nationale. Il nous sert depuis quelques années une version québécoise des principes d'ajustements structurels prônés partout par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international : usage de spectres (les taux d'intérêt, la dette publique, la démographie, la mise en concurrence) comme moyens de contrôle pour limiter l'action des États en faveur de leurs populations à un niveau de mesures qui optimise la concentration de la richesse et protège les intérêts privés (socialiser les coûts et privatiser les bénéfices). Le budget a eu aussi la particularité d'incorporer les préoccupations de développement durable, en ce cas-ci, l'eau, pour les faire servir au discours sur le développement économique.

3. Une nouvelle étape de mise au pas des finances publiques québécoises dans la machine mondiale à concentrer la richesse. Les budgets publics, il faut voir ça sur plus d'un an. Au-delà de l'opération de marketing, il faut un peu plus d'attention pour apercevoir la manœuvre plus profonde. Ce que j'aperçois plutôt sur plusieurs budgets, c'est **la lente progression du support gouvernemental à la concentration de la richesse**. En dix ans les gouvernements du Québec successifs, tous partis confondus, ont fait le tour des cases d'un budget, toujours en jouant sur une peur.

- ✓ **Le déficit** : en 1996, le gouvernement de Lucien Bouchard (PQ) prend la chose par le déficit avec la loi du déficit zéro... et il prend certaines décisions au nom de ça qui détériorent les protections sociales et aggravent la pauvreté et l'exclusion.
- ✓ **Les transferts d'un gouvernement à l'autre** : à peu près à la même période le fédéral coupe dans les transferts aux provinces pour les programmes sociaux, dont le RAPC; sa contribution aux coûts de l'aide sociale passe de 50 % à moins de 20 %; les provinces refilent le problème à leurs populations en coupant dans les programmes de sécurité du revenu.
- ✓ **Les revenus** : c'est suivi de 1997 à 2000 d'un build-up avec des consultations publiques pour conduire à baisser les impôts, donc à diminuer les revenus publics, ce qui prive durablement le Québec aujourd'hui d'au minimum 5 G\$ par année. Les libéraux en demandent davantage. Le fédéral les baisse beaucoup de son côté. C'est tellement important que ça épuise, même dans cette logique, toute possibilité d'aller plus loin. Tout ça transforme aussi la structure de la provenance des revenus du gouvernement. L'impôt payé par les particuliers et les entreprises prend de moins en moins de place au profit des taxes et aussi d'une contribution accrue des entreprises de l'État, notamment Hydro Québec, qui prend au Québec un peu la place des entreprises pétrolières de l'Alberta. C'est subtil, mais c'est là : on passe d'une fiscalité fondée sur la solidarité fiscale à une fiscalité davantage fondées sur des vaches à lait. Et on

comprend mieux alors le rôle donné à Hydro Québec en 2006 dans le Fonds des générations.

- ✓ **Les dépenses** : c'est suivi après l'élection du gouvernement de Jean Charest (PLQ) en 2003 de coupures dans les dépenses pour toutes les fonctions de régulation du gouvernement. Tout y passe sauf la santé, l'éducation, dans une certaine mesure, la famille... et les budgets du Conseil exécutif et du Conseil du trésor. Seule exception au portrait, l'impact positif de certaines mesures du budget Séguin 2003-2004, en marge de la mise en application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, mais c'est vite neutralisé par les budget Audet subséquents.
- ✓ **La dette** : c'est-ce qui restait à retoucher en 2006-2007. On s'y est mis.
- ✓ **Le déséquilibre fiscal** : pour compléter le tout, cette année, on voit le fédéral utiliser le règlement nécessaire du déséquilibre fiscal, non pas pour retransférer la marge de manœuvre perdue pour les dépenses sociales des provinces avec la fin du RAPC dans les années 1990, mais pour redonner aux provinces une capacité de continuer de flatter l'électorat dans le sens amorcé. Où étaient les 700 M\$ neufs du 1,7 G\$ alloué au Québec le lendemain du budget fédéral ? Disparus dans une promesse électorale de baisse d'impôt.

Ajoutons à cela le démantèlement de la solidarité fiscale des entreprises, encouragées pendant ce temps à désintéresser des populations auprès de qui elles font leur argent. Et attention au courant des privatisations qui pourrait poursuivre le travail accompli en privant ensuite le Québec de ses actifs, un point mentionné à la sauvette dans la description de la constitution du Fonds des générations. On peut très bien imaginer que ce soit un prochain thème budgétaire dans la tendance amorcée.

À quoi toutes ces opérations ont-elles servi ?

Là où quelque chose ne marche pas, c'est que dans la foulée de ces opérations de marketing successives, la fraction la plus riche de la population s'est enrichie, corporativement et individuellement, pendant que les situations de déficit humain se sont aggravées du côté des populations les plus pauvres. On a pris prétexte de ce contexte budgétaire général à la fois pour avantager les plus riches avec les baisses d'impôt – une pratique qui augmente systématiquement les écarts et n'avantage que ceux qui paient des impôts -- et pour détériorer les protections sociales sous prétexte qu'il fallait couper ensuite dans les dépenses de programme par manque d'argent.

Voici deux exemples qui restent dans le registre de la fiscalité des particuliers.

Premier exemple. Entre 1998 et 2002, donc en cinq ans, le cinquième le plus riche des familles québécoises a vu ses revenus totaux passer de 100 333 \$ à 126 963 \$ soit une augmentation de 26 630 \$ en moyenne. Personne n'est venu limiter cet enrichissement au nom de la dette. Au contraire, les baisses d'impôt ont laissé à ces familles pratiquement tout le bénéfice de cet accroissement de revenu, puisqu'il leur est

resté en moyenne 23 580 \$ net en 2002 de ce 26 230\$ de plus qu'en 1997. Les impôts ont à peine touché le magot de cet accroissement. Même si on voulait reporter le principal du problème sur le dixième ou le centième le plus riche des familles, il faudrait tout de même convenir que c'est un enrichissement énorme pour l'ensemble de ce quintile. L'indécence est que ce gain net a dépassé à lui seul, et de beaucoup, le revenu moyen net des familles du cinquième le plus pauvre, qui était de 18 965 \$ en 2002. Cela revient à dire que, dans une société qui l'aurait voulu, il y aurait eu les moyens à ce moment, cinquième pour cinquième, d'améliorer considérablement la situation du cinquième le plus pauvre de la population et même des cohortes suivantes dans la classe moyenne simplement en limitant l'accroissement de la richesse des plus riches pour l'équilibrer sur les autres quintiles. Si on multiplie ce 23 580 \$ par le nombre de familles à l'époque (il faudrait un nombre moyen que je n'ai pas, mais pour faire une approximation, je prends la donnée de 2001, que j'ai sous la main, ce qui donne un ordre de grandeur de 2 019 555 familles en tout pour l'ensemble du Québec, ce qui donne 403 911 familles par quintile) on obtient la fabuleuse somme de 9,5 G\$ pour l'enrichissement net, après impôts, du revenu total de familles de ce quintile le plus riche en cinq ans, soit presque autant que l'enrichissement net des quatre cinquièmes restants qui s'avère en tout de 11,7 G\$. Une somme récurrente ensuite.

Deuxième exemple. Par contre, entre 1994 et aujourd'hui, la prestation d'aide sociale de base, elle, a été très peu et très irrégulièrement indexée au coût de la vie. Elle est systématiquement demi-indexée depuis 2003, ce qui revient à dire qu'on fait exprès pour la déprécier par rapport au coût de la vie. Elle vaut en 2007 environ 30 % de moins en dollars constants que ce qu'elle valait il y a 20 ans. À chaque fois, on a justifié ces dépréciations en prétextant le mauvais état des finances publiques. Ce qui, en bout de ligne, conduit des situations absurdes, comme celle dénoncée par le *Devoir* récemment qui a fait état d'une personne à qui on a coupé de l'aide sociale parce que sa prestation mensuelle de 548 \$ était trop basse pour qu'elle arrive, et qu'elle devait donc avoir du support informel non déclaré pour améliorer ses conditions !

Prétexter les finances publiques et les créanciers pour avantager les plus riches et restreindre les plus pauvres n'est pas neuf. Je raconte l'histoire suivante depuis le début des années 1990 :

«Une fois c'était un cuisinier qui avait fait un gâteau pour vingt personnes. Les quatre premières sont arrivées. Elles ont pris chacune environ deux parts. D'autres sont arrivées. Elles ont pris une grosse part, une part, une petite part. Quand les quatre dernières sont arrivées, il ne restait plus tout à fait une part pour les quatre ensemble. Elles viennent pour la prendre, mais le cuisinier arrive et leur dit :

– Tut, tut, tut! Touchez pas. J'avais promis une part à mes fournisseurs, ceux qui m'ont vendu la farine, les oeufs, le lait, le sucre, les pommes.»

Alors j'ai une question : de combien de milliards de dollars la société québécoise s'est-elle endettée depuis vingt ans auprès de la fraction du bas de sa population en la privant d'acquis

vitaux ? Combien de milliards a-t-elle retournés en baisses d'impôts vers la fraction du haut de la même population, qui est aussi en partie son créancier pour la partie interne de la dette publique ? On parle de vieillissement de la population en pensant aux prochaines générations. Je pourrais vous parler du vieillissement prématuré chronique d'une partie de la population depuis nombre d'années par défaut d'aborder ces questions. Si on dit qu'il y a dix années d'espérance de vie de moins et dix autres années de moins d'espérance de vie en santé en moyenne pour les populations des quartiers pauvres par rapport aux quartiers riches au Québec, à combien s'élève notre dette publique d'années de vie prises aux plus pauvres par défaut d'assurer leur égalité effective en droits et leur accès à une vie de qualité incluant la formation et l'emploi ? Quels sont les plans pour assurer le déficit humain zéro ? Et qu'arrivera-t-il des dettes que nous ne pouvons remettre : les années d'espérance de vie perdue, les années d'espérance de vie en santé perdue, l'expérience prolongée de l'injustice ? Comment éviter qu'elles n'empoisonnent aussi l'avenir des générations futures ?

Quand une entreprise dépose son bilan, on fait la liste des créanciers et on identifie qui sont les créanciers prioritaires. Qui sont les premiers créanciers ici ? Depuis vingt ans, il y a eu trop de milliards retirés de la solidarité collective et remis aux déjà riches pour qu'on puisse prendre au sérieux un discours de peur fondé sur le remboursement de la dette.

S'il faut choisir nos peurs, il y a deux façons de voir l'avenir. Le *Manifeste pour un Québec lucide* a choisi les siennes et le budget 2006-2007 a contribué à les imposer : le vieillissement de la population et la menace des pays asiatiques émergents. Le *Manifeste pour un Québec solidaire* s'est plutôt inquiété de la croissance des inégalités et de l'épuisement d'une planète surconsommée.

S'il faut choisir nos peurs, autant savoir à qui elles pourraient profiter. Les premières me paraissent destinées à ne profiter qu'à ceux et celles qui jouent à l'argent avec la vie des autres. Les secondes me paraissent plus saines et susceptibles de profiter à tout le monde.

Et puis peut-être qu'il faut dépasser la peur, rêver l'avenir les yeux ouverts et repenser en conséquence une comptabilité nationale écosociale qui ne confond plus argent et richesses, au point de considérer comme de la croissance des flux monétaires associables à des destructions.

Dans le fond, j'arrive avec une équation pour élargir le débat :

$$\text{la dette totale} = \text{la dette monétaire} + \text{la dette verte} + \text{la dette sociale.}$$

Le virage écologique est plus avancé que le virage social. De moins en moins de gens croient que se conformer aux accords de Kyoto mènera à la catastrophe économique, comme le gouvernement Harper a tenté de le faire croire récemment. Par contre beaucoup de gens restent à persuader que l'égalité en droits est plus payante qu'une société de gagnantEs et de perdantEs qui se fait croire qu'il faut mettre du monde dans le

trou pour que ces personnes s'en sortent pendant que d'autres se sauvent avec la caisse.

Pourtant on peut voir que les quelques pas faits depuis trois ans au niveau des politiques familiales, incluant la nouvelle politique du congé parental, auront plus fait pour accroître les taux de natalité que tous les discours catastrophiques sur le vieillissement de la population. Une bonne politique familiale donne confiance dans l'avenir.

Pour assurer du bon et du meilleur pour les prochaines générations, je miserais davantage sur des choix budgétaires qui nous permettraient de tendre vers un Québec sans pauvreté, à commencer par figurer en 2013 au rang des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres, comme l'impose la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* que sur un Fonds comme le Fonds des générations. Je miserais aussi sur un principe que le Collectif pour un Québec sans pauvreté prône depuis qu'il existe : faire primer l'amélioration des revenus et conditions de vie du cinquième le plus pauvre sur l'amélioration des revenus et conditions de vie du cinquième le plus riche. Il y a là un chemin sûr : si les dettes qu'on rembourse aux plus riches peuvent épuiser les plus pauvres, les dettes qu'on rembourse aux plus pauvres enrichissent tout le monde parce qu'elles libèrent du potentiel humain et nous remettent dans l'égalité.

Notre meilleur atout pour survivre en humanité, ce n'est pas la convoitise, mais l'amour des autres et de notre planète. On ne peut se protéger mutuellement du risque que dans l'égalité, comme l'ont compris, du moins à une certaine époque, les sociétés scandinaves, à qui on peut souhaiter de tenir ce cap malgré les vents de droite qui soufflent là aussi. Il n'y a pas de baguette magique. Notre première richesse c'est notre capacité de vivre et survivre ensemble. C'est cela qui est à générer, régénérer, réparer et réinventer patiemment, année après année, avec les toutes les cases d'un budget public. C'est là qu'est le principal. C'est ça qui est hypothéqué en ce moment. C'est ça qu'il faut contrôler d'abord. C'est ça qui va nous donner ainsi qu'aux générations à venir le supplément d'humanité, la valeur ajoutée nécessaire pour traverser ce siècle. Une fois ça installé, nous saurons trouver les solutions techniques efficaces. L'argent n'est là que pour réguler des échanges, pour assurer les contributions, les rétributions, les distributions. Les logiques désincarnées sur l'endettement public telles qu'on nous les a présentées jusqu'à maintenant, font littéralement primer l'intérêt sur le principal au point de faire oublier le principal. Croire qu'on se sortira du trou par un Fonds des générations, c'est comme jouer au casino pour éteindre une dette de jeu en pensant qu'on sera plus fort que la banque. Mieux vaut sortir du jeu et prendre l'ensemble de son budget en main. Et comme dans toutes les situations d'intoxication, ça peut se faire et commencer dès maintenant. Avec du courage et de la volonté.

Vivian Labrie